



NOUVEAU LYCÉE, RÉFORME BÂCLÉE ! ET MAINTENANT ?

SEPTEMBRE 2018

Le Sgen-CFDT a voté contre l'ensemble des textes réformant le bac et le lycée parce que cette réforme ne résout pas les faiblesses du lycée actuel.

AGIR SUR SON TRAVAIL :

- **réunion d'un CA exceptionnel pour faire, après discussion en Conseil pédagogique, des propositions d'implantation de spécialités ;**
 - les équipes de lycées sont les mieux placées pour réfléchir aux implantations et faire des propositions avant les arbitrages du rectorat.
- **une journée banalisée pour mener une réflexion collective dans chaque établissement;**
 - Parce que tous les personnels doivent participer aux décisions qui vont les impacter, et réfléchir aux conséquences : **sur les postes, sur les organisations pédagogiques, sur les conditions de travail** (EDT, taille des classes, accompagnement à l'orientation...)

DES MOYENS DÈS LA RENTRÉE 2019 :

- **Des suppressions de postes inacceptables**
 - Le ministre avait promis une réforme à moyens constants, avant d'annoncer l'inverse et des suppressions de postes ! Il faut au contraire garantir une sécurisation des DHG pendant la mise en place de la réforme.
- **des formations pour tous les enseignants :**
 - sur les programmes
 - sur les nouvelles modalités d'évaluation (articulation entre les différentes modalités du bac : épreuves terminales, épreuves communes, tronc commun...).

Pour le Sgen-CFDT, il est inconséquent que tous les éléments ne soient pas connus aujourd'hui pour une rentrée 2019 sereine. Les personnels sont les mieux placés pour juger des atouts et contraintes de leur établissement et les plus compétents pour arbitrer entre le possible et le faisable.

Non ! le rectorat ne doit pas imposer aux lycées l'implantation des spécialités, ou les modalités de combinaisons.